



**Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite automobile
et de la Sécurité Routière
(TP ECSR)**

CENTRE DE FORMATION IKRAM

Agrément : Centre de formation F2500100010 / N° Déclaration d'existence : 84010230401

26 Bis Avenue Maréchal Leclerc 01200 VALSERHONE / Tel : 04 50 48 06 14

SIRET 81485708200014 / APE 8553Z

Email : mojahed.ikram@ikram-formations.com / Site internet : <https://www.auto-motoecoleikram.fr>

Objectif de la formation

- Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Prérequis

- Être âgé d'au moins 20 ans.
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie « B » (hors période probatoire).
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire criminelle ou correctionnelle (si doute nous en parler).
- Pas d'affection incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd ».
- Bonne aisance verbale.
- Apprécier le contact humain.
- S'intéresser au monde de l'automobile.

Chronologie de la formation

Formation au CCP1 et au module commun

Soit 640 h en centre et 140 h en entreprise

Épreuves du CCP1

Formation au CCP2

Soit 250 h en Formation et 140h en centre

Épreuves du CCP2 avec entretien final

PV envoyé à la DREETS

ACTIVITÉ CCP1

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ◆ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle et collective de formation.
- ◆ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- ◆ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- ◆ Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- ◆ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- ◆ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- ◆ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

ACTIVITÉ CCP2

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

- ◆ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- ◆ Construire et préparer une action de sensibilisation.
- ◆ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- ◆ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Programme de formation au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière

Les modules communs Activité 1 / Activité 2 et CCP1 / CCP2

MODULE PEDAGOGIQUE

- Les concepts de bases de l'ingénierie pédagogique
- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- L'appropriation des outils et des ressources pédagogiques }
Le REM

MODULE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- Les responsabilités, citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'enseignement la conduite et la sécurité routière ●
- Le cadre social : droit du travail et convention collective

MODULE DE SECURITE

- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système Homme/Véhicule/Environnement, notion de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière ...)
- Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle
- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière

MODULE PSYCHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule :
 - Vision, perception et analyse
 - Prise de décision
- Physiologie du conducteur :
 - Le fonctionnement des différents organes sensoriels
 - L'activité cérébrale l'analyse des réactions et leurs influences
 - L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
 - La relation individuelle aux risques routiers

MODULE MECANIQUE

- L'automobile : les caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique.

MODULE
CONTENUS

- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps.
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux de développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transports disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- Les comportements en cas d'accident.

MODULE
CONSTRUCTION ET
PREPARATION
D'UNE SEANCE

- Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière
- Le choix de méthodes, des moyens, et des outils pédagogiques de l'enseignant de la sécurité et conduite routière

MODULE
EVALUATIONS DE
L'APPRENTISSAGE
DE LA SECURITE ET
CONDUITE

- Bases théoriques de l'évaluation et des concepts associés
- Base en docimologie
- Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la sécurité et de la conduite routière
- Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'enseignement de la sécurité et conduite routière
- Les techniques suscitant l'auto évaluation

MODULE FORMATION
ET ANIMATION

- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
- Les techniques de communication interpersonnelle
- Les techniques d'apprentissage
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Les méthodes de gestions d'un groupe d'apprenants conducteur
- L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée,...
- La gestion des conflits (typologie des conflits, les leviers d'action

MODULE
SPECIFIQUE A LA
PEDAGOGIE DE LA
CONDUITE SUR
VEHICULE léger

- La pédagogie sur véhicule à double commande
- Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
- Les méthodes } Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite
- La gestion du stress
- Les facteurs de stress en situation de conduite
- Les leviers d'action
- L'anticipation des risques potentiels dans l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière
- Typologie des risques liés à l'environnement
- Typologies des risques issus de l'apprenant conducteur et des autres usagers
- Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière

MODULE REMEDIATION
AUX DIFFICULTES DE
L'APPRENTISSAGE
APPLIQUEES A
L'ENSEIGNEMENT DE LA
CONDUITE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE

- Les processus d'apprentissage
- Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
- Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information } Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

MODULE ANALYSE
D'UNE DEMANDE
RELATIVE A UNE
PRESTATION DE

- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
 - Les étapes du continuum éducatif
 - Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
 - Les acteurs principaux pour l'application des programmes
- L'appréhension du cadre administratif, juridique, et économique lié à la conduite d'actions de la sensibilisation à la sécurité et conduite routière
 - La prévention du risque routier professionnel
 - Le cadre règlementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
 - Prestations générales des établissements d'enseignement de la sécurité et conduite routière et conditions générales de vente
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - La phase d'analyse des besoins du commanditaire
 - Les techniques d'entretien avec le commanditaire des prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition
 - L'élaboration et la formalisation d'une proposition
- Les outils de communication
 - La rédaction des courriers et des documents professionnels
 - Le reportant

MODULE CONSTRUCTION ET
PREPARATION D'UNE ACTION
DE SENSIBILISATION A LA
SECURITE ROUTIERE

- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
 - L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
 - L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon le public cible
 - Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
 - Techniques d'identification des besoins
 - La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
 - Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
 - Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

MODULE ANIMATION
D'UNE SEANCE DE
SENSIBILISATION A LA
SECURITE ROUTIERE ET
AU RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT

- Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
 - Représentations et attentes du groupe
 - Analyse des comportements et de la conduite des participants
 - Auto-évaluation du groupe }
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
 - Adaptation du scénario au public
 - Respect du rôle de chacun
 - Gestion du temps
- Exploitation d'une phase analyse
 - Norme et contexte social
 - Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité
 - Elaboration d'une phase d'ajustement

MODULE EVALUATION
DES DISPOSITIFS

- L'évaluation des actions de sensibilisation
 - Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
 - Les limites des dispositifs des actions de sensibilisation
- Confrontation de ses pratiques professionnelles
 - Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
 - La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
 - Les limites de l'autoévaluation
 - Echanger avec ses pairs

TARIFS

- Voir la grille tarifaire l'Agence